

## Dordogne : le Département lance un vaste plan piscines



L'Aquacap, à Champcevinel, allie bassins extérieurs et intérieurs. © Crédit photo : Archives Jean-Christophe Sounalet / "Sud Ouest"

Par Benoît Martin - b.martin@sudouest.fr

Publié le 09/04/2021 à 21h15

Mis à jour le 09/04/2021 à 21h35

### **D'ici 2022, plus de 4 millions d'euros devraient permettre d'aider communes et intercommunalités à créer de nouvelles piscines ou à rénover leurs bassins**

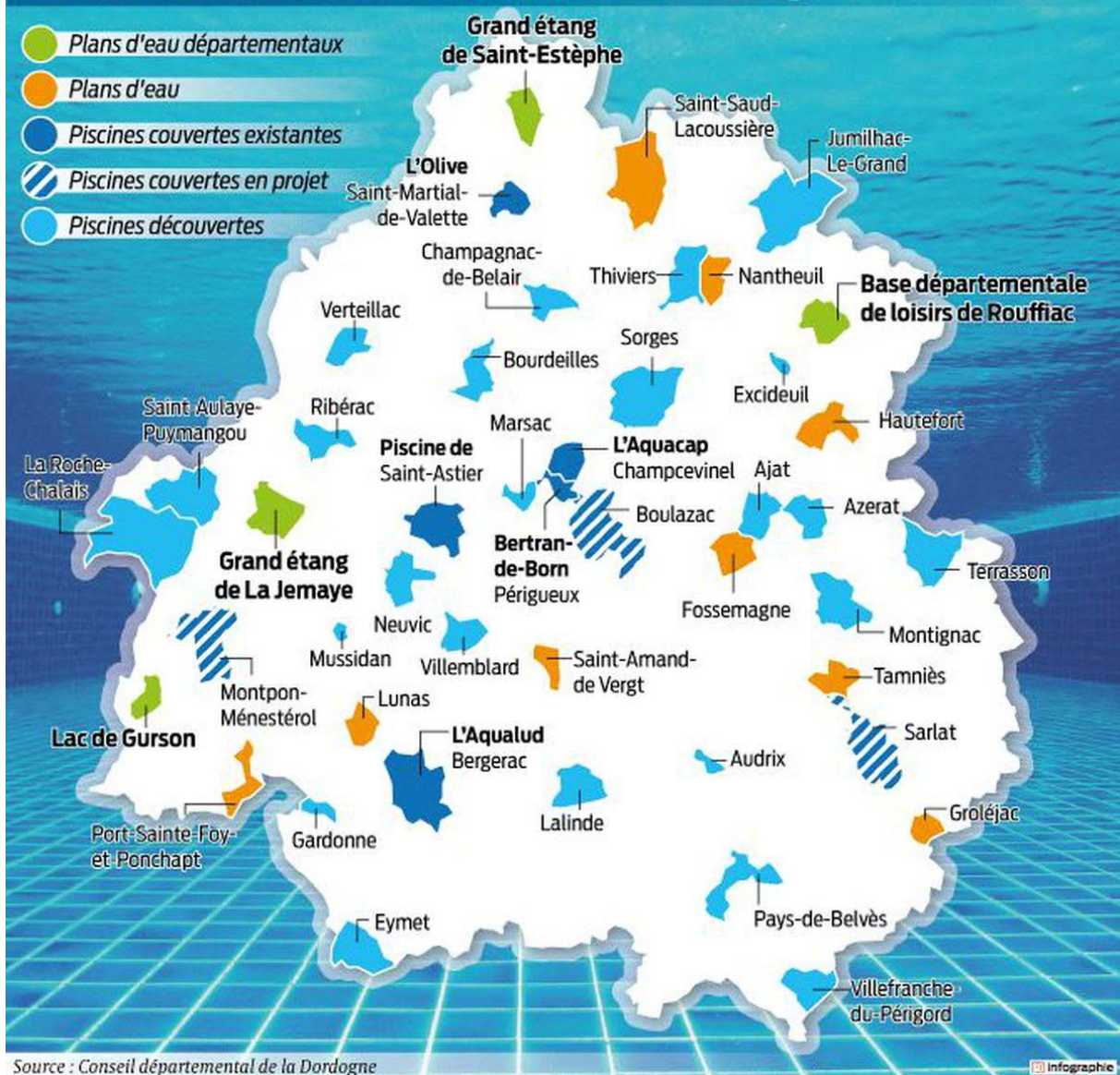
Des sous pour davantage de ploufs. Vendredi 9 avril, le Département a lancé un ambitieux plan départemental piscines et équipements aquatiques. Objectif : aider les communes et intercommunalités à construire davantage de bassins et rénover des équipements souvent vieillissants et parfois hors d'usage. 4 millions pourront être engagés d'ici 2022.

#### **Seulement cinq piscines couvertes**

Plans d'eau compris, la Dordogne compte 52 lieux où piquer une tête et enchaîner les brasses. Parmi ces équipements aquatiques, 38 sont des bassins en dur. Seuls cinq d'entre eux sont couverts : la piscine Bertran-de-Born à Périgueux, l'Aquacap à Champcevinel, l'Aqualud à Bergerac, la piscine de Saint-Astier et L'Ovive à Saint-Martial-de-Valette à côté de Nontron. Ainsi, en Dordogne, seulement 14 % des piscines sont couvertes.

Peu nombreuses, elles sont mal réparties. Il suffit de regarder la carte des équipements nautiques pour constater que le Périgord noir est un désert de bassins couverts.

# Piscines et plan d'eau en Dordogne



Crédit photo : Infographie "Sud Ouest"

Si ces derniers sont rares, les piscines découvertes sont souvent décrépies jusqu'à l'agonie et la fermeture. Celle de Thiviers, par exemple, a fermé il y a sept ans. Et celles de Champagnac-de-Belair et de Bourdeilles, fin 2017. À chaque fois, les budgets nécessaires à la rénovation et à la réouverture paraissent insurmontables pour les communes ou les intercommunalités. « Ce n'est pas admissible de voir une piscine qui ferme », a relevé le président PS du Conseil départemental, Germinal Peiro.

## « Taux d'échec inquiétant »

« Cette inégalité d'accès aux équipements aquatiques, avec une offre majoritairement saisonnière, est problématique pour apprendre la natation tout au long de l'année alors même que cet apprentissage est obligatoire », a encore souligné Germinal Peiro. Le diagnostic d'ampleur effectué par le Département, en préambule de son plan, a relevé « un taux d'échec inquiétant des enfants aux tests du "savoir nager" en fin de primaire (plus de 50 %) ».

*Cette inégalité d'accès aux équipements aquatiques est problématique pour apprendre la natation*

Face à ces constats, le Département a décidé d'engager ce plan « pour irriguer l'ensemble du territoire » en piscines neuves ou rénovées. Les 8 millions d'euros d'aides accordées sur les vingt dernières années à 56 opérations n'ont manifestement pas suffi à résorber les inégalités territoriales et répondre aux attentes toujours plus nombreuses des communes et intercommunalités.

Comment ce surplus de soutien va-t-il se matérialiser ? Le Département va accompagner, à hauteur de 25 %, tout projet de création ou d'amélioration de piscines ou de sites naturels de baignade. « Une bonification de 10 % pourra être accordée au cas par cas », a souligné le président du Département. Ces aides pourront se cumuler avec celles accordées dans le cadre des contrats de projets communaux. « Si l'on ajoute les soutiens de la Région et de l'État, les financements pourront couvrir 75 à 90 % du coût du projet », s'est félicité Germinal Peiro.

Voilà, en tout cas, une annonce qui ne risque pas de trouver d'échos défavorables chez les Périgourdins et leurs élus à trois mois des élections départementales.



## **Dordogne : 2,5 millions d'euros pour des travaux prioritaires dans des piscines**



La piscine de Bourdeilles, trop vétuste, est fermée depuis 2017. © Crédit photo : Archives Philippe Greiller

Par Benoît Martin

Publié le 09/04/2021 à 20h30

### **Dans le cadre du plan piscines départemental annoncé vendredi 9 avril, une enveloppe va être débloquée pour des opérations urgentes**

En Dordogne, l'annonce la plus emblématique du plan piscines départemental est la réalisation - enfin - d'une piscine couverte à Sarlat. « Évoqué depuis plus de trente ans, ce projet de piscine couverte n'avait jamais pu voir le jour, les collectivités locales n'arrivant pas à le finaliser. 80 000 habitants du Périgord noir, dont 3 000 scolaires rien qu'à Sarlat, étaient pénalisés », a expliqué le président PS du Conseil départemental.

L'équipement sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département, se plaçant ainsi dans la continuité de ceux déjà réalisés ou lancés directement par le Conseil départemental : dojo départemental de Coulounieix-Chamiers, centre départemental de tennis de Tréllissac, etc. Restera à voir comment pourra être financé et supporté, sur le long terme, le budget de fonctionnement chaque année.

#### **Dans le détail**

La Communauté de communes (Cdc) Isle Double Landais (Dordogne) va bénéficier d'environ 875 000 euros pour la construction d'une piscine couverte à Montpon-Ménéstérol. Le Grand Périgueux aura une aide de 750 000 euros dans le cadre de la réalisation de la deuxième tranche de la piscine couverte de Saint-Laurent-sur-Manoire (commune de Boulazac-Isle-Manoire).

La Ville de Terrasson-Lavilledieu recevra 453 750 euros pour la réhabilitation de sa piscine. Montignac-Lascaux recevra 325 000 euros pour restructurer sa piscine découverte. L'équipement

deviendra la première piscine publique naturelle du Périgord. Grâce au principe du lagunage, ce sont les plantes qui filtreront et régèneront l'eau.

La Cdc Dronne et Belle aura 87 490 euros pour rénover la piscine de Champagnac-de-Belair. Fin 2017, [l'intercommunalité avait fait le choix de fermer « provisoirement » cette piscine](#) et ainsi que celle de Bourdeilles pour des motifs budgétaires.

La Cdc Périgord ribéracois recevra 60 000 euros pour l'aider à opérer la restructuration des bassins de la piscine de Ribérac. Et la Cdc du Périgord nontronnais, 31 250 euros pour la restructuration du complexe nautique de Saint-Martial-de-Valette.